



278. LES ÉPINETTES



Photo d'époque. Fonds Lesné-Bernadac.

Type de construction : logements.

Immeuble : 2 bâtiments R+2, 55 logements, 4 000 m².

Année de construction : 1982.

Maître de l'ouvrage : Foncière des Champs Élysées Promotion.

Adresse : quartier des Épinettes, Évry (Essonne).

Ce n'est pas si mal, ce sont des bâtiments parallèles, juste à côté d'une voie de desserte en site propre, des bâtiments de trois ou quatre étages, qui sont assez réussis. Pour une fois, nous avons utilisé de la brique en parement extérieur à certains endroits. Il y a aussi des espèces d'avancées de loggias avec des parties de mur en brique. J'ai reçu, il n'y a pas longtemps, une lettre d'un ingénieur qui m'a appris que les copropriétaires voulaient isoler les immeubles. En cette matière, le mieux est évidemment de poser l'isolation à l'extérieur, et j'ai construit des bâtiments, tout bêtes, tout plats, où on a pu le faire. Mais là, si tu le fais à l'extérieur, l'architecture est foutue, à cause de la brique, tu fous le bâtiment en l'air, ou il faut recréer toute une façade en faisant ce doublage extérieur. Cet ingénieur me demandait si j'étais d'accord, je lui ai téléphoné une fois ou deux, et cela a dû tomber à l'eau, parce que je lui ai dit qu'on ne pouvait pas cacher les façades, que cela allait être affreux¹.

1. Entretien avec Emmanuel Bernadac enregistré en 2011.

La brique était probablement un passage obligé dans ce quartier créé en 1981, tout comme aux *Aunettes*. Les petits immeubles sont la règle et devaient attirer une clientèle plus aisée qu'aux *Pyramides*, construites en béton et premier secteur désaffecté par les premiers occupants. Alain Sarfati, qui a conçu le lotissement emblématique du quartier, *Les Glycines*, considérait trente ans plus tard, que sa seule erreur avait été de suivre l'idéologie en vogue, les villes à la campagne, et d'ouvrir au maximum l'espace bâti sur l'extérieur, en y intégrant la proximité de la nature, en l'occurrence le parc des Coquibus. « Si c'était à refaire, je referais la même chose. Sauf que je prévoirais une fermeture, des grilles. Car il y a eu une dérive. Sans espace collectif délimité, les habitants ne se sont pas vraiment approprié leur ensemble. Les gens de l'extérieur pouvaient venir. D'où tous ces problèmes et dégradations. »¹

1. *Le Parisien* du 24 septembre 2005.



Photo d'époque. Fonds Lesné-Bernadac.



Photo d'époque. Fonds Lesné-Bernadac.

Dans le numéro 205 de septembre 1982 de La Galerie des Arts, Olivier Lesné et Emmanuel Bernadac livrent un bilan de trente ans d'activité dans un entretien au grand critique d'art André Parinaud. Ils reviennent sur toutes les contraintes budgétaires et réglementaires qui ont pesé sur leurs réalisations, sur la problématique de la densité de l'habitat, comme sur les relations entre architectes et plasticiens. Cette conversation intervient dans un contexte paradoxal. D'un côté, la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 oblige les maîtres d'ouvrage à faire appel aux architectes — même si de nombreuses dérogations et le laxisme de l'administration permettent de contourner cette disposition — et, de l'autre, la profession est en pleine crise, faute de commandes.

Le Cabinet Lesné-Besnard Bernadac a été fondé par ses deux associés en 1953. Son développement a coïncidé avec celui de la construction en France et son expansion s'est poursuivie régulièrement. Sa clientèle comprend l'administration, la promotion privée, les compagnies d'assurances, les banques. La composition du cabinet, ses programmes, ses réalisations, sont typiques du fonctionnement d'une équipe d'architectes français. Ils n'hésitent pas d'ailleurs à faire appel à des ingénieurs-conseils extérieurs spécialisés dans les disciplines techniques tels que structures, mécanique des fluides, conditionnement d'air, plomberie, sanitaire, canalisation, électricité, téléphone, acoustique. Le jumelage d'équipes d'architectes et d'ingénieurs a ainsi permis de réaliser plusieurs importantes opérations de bureaux et d'immeubles en mission complète dite d'ingénierie. Le cabinet effectue en outre, la coordination et l'ordonnancement des chantiers par informatique. Olivier-Pierre Lesné est licencié ès lettres, ancien Président du Syndicat des Architectes de Paris ; Emmanuel Besnard Bernadac est Président d'Honneur de la Confédération générale des Architectes Français, cofondateur du Groupe de Perfectionnement des Architectes (G.P.A.) Nous avons voulu faire le point sur les problèmes aigus de l'architecture d'aujourd'hui.

A. P. — Une question un peu impertinente au début de notre entretien : aujourd'hui les architectes ont-ils défini un style architectural supérieur à la technologie qu'ils utilisent ? L'architecture moderne me semble dominée, et l'instinct créateur lui aussi, par la technologie, au point que le béton, les murs rideaux, l'industrialisation du bâtiment, les conditions économiques du marché, font que la place de l'architecte devient — ce n'est pas seulement une provocation de ma part — infinitésimale. Quelle réponse à cette question ?

Emmanuel Bernadac. — Question intéressante mais mal posée ! C'est oublier déjà que les architectes ont depuis longtemps été eux-mêmes des inventeurs de technologie. Perret, par exemple, est un grand bonhomme qui a fait avancer la technologie du béton, même rôle pour Prouvé avec le métal. Les architectes ont toujours participé à un certain nombre d'inventions. Ce qui a faussé les choses, c'est l'industrialisation à outrance, où effectivement, toute la part des grandes entreprises est prépondérante dans l'exécution, mais on peut dire aujourd'hui, où l'on revient à des dimensions plus humaines en matière de technologie, qu'un architecte essaiera toujours de se servir des composants. A.P. — Qu'appellez-vous composants ?

E.B. — Autrefois c'était la brique, et puis ensuite, la façon dont étaient faits les murs, et puis les panneaux et les modules de fenêtres par exemple. Les pièces du puzzle en quelque sorte. Ce qui écrase l'architecture, c'est souvent la masse, la dimension insolente des opérations où l'on voit trop grand. L'architecte revient maintenant aux besoins de la qualité humaine, à la composition de l'espace bâti.

Lorsque j'étais président du syndicat, j'ai eu l'occasion une fois, de conseiller à des architectes de ne pas participer à la conception de constructions industrialisées scolaires, et j'ai été largement suivi. On nous obligeait à prendre la responsabilité des carences de l'administration ! Nous avons d'ailleurs adressé au Ministre de l'Education, une lettre en disant : « Vous le paierez cher un jour ». Et si aujourd'hui on examine le budget national, on se rend compte de ce que coûtent les réparations, l'entretien, les faux plafonds, le manque de chauffage, les panneaux ridicules des façades... un gaspillage épouvantable ! L'aberrant est que le même système continue encore.

A. P. — Est-ce que cette situation va continuer longtemps ? Nous sommes sortis de l'après-guerre cependant !

Olivier-Pierre Lesné. — Dans le domaine de la préfabrication lourde, les Français technologiquement étaient en avance du point de vue de la fabrication, grâce à des architectes remarquables comme Marcel Lhote [lesquels ont exporté dans les pays socialistes notamment, leurs préfabriques lourdes], mais comme souvent les prototypes ont été commercialisés sous des formes bâtarde, et ont abouti à un affaiblissement de l'architecture.

La politique des chemins de grues

Pour les gouvernants, le mot d'ordre a été quantité d'abord, qualité après. On connaît le résultat ! Je me souviens d'une époque où dans les séances de commission dites « de projets », on se trouvait devant des fonctionnaires qui posaient des questions brutales comme : « combien de grues mettrez-vous sur votre chantier ? » ou « débrouillez-vous pour rendre votre chantier « économique ». C'est-à-dire qu'on avait abouti vers les années 55-58 (époque du grand développement du plan courant) à des plans de « chemins de grues » ! Tout le problème consistait à ne pas dépasser des prix plafonds, abusivement bas. D'autre part, les structures des bâtiments étaient garanties par des assurances décennales. On était obligé de compresser toutes les prestations secondaires à l'intérieur des appartements et les prestations dites secondaires à l'extérieur — c'est-à-dire la « peau des bâtiments ». Pendant des années, l'architecture s'est exprimée par des formules ultra-simples, ultra-dépouillées, qui n'étaient pas secondées par la qualité des matériaux. Quand vous additionnez formes simplifiées et matériaux pauvres, vous aboutissez à la déshumanisation du bâtiment. Il faut reconnaître que nous avons tous été envoûtés par Le Corbusier, qui a rénové totalement l'art de penser architecture, urbanisme et mode de vie. Créateur et philosophe, Le Corbusier a poussé ses théories à fond, et cet apôtre du dépouillement est arrivé à des volumes bâtis d'une étonnante simplicité, mais qui nous ont valu beaucoup de déboires. Un exemple type, c'est la maison Savoye d'une pureté telle qu'elle n'a pratiquement aucune modénature... mais qu'elle est en restauration intégrale à l'heure actuelle.

A.P. — Je vous remercie de ce ton de vérité, effectivement c'était à dire ! Les architectes vont-ils profiter de la situation dite de crise pour changer d'optique ?

E.B. — Les programmes sont la résultante d'une lutte sourde et ferme entre les élus et les fonctionnaires. Et dans les commissions où l'on décide, on s'aperçoit que les positions de l'administration varient en fonction d'une optique politique commandée de très haut.

Qui décide ?

A.P. — Finalement qui décide ? On se base sur une opinion publique qui n'existe pas, sur des normes d'informations douteuses, on fait des prévisions à moyen terme qui reposent sur des théories. La fameuse autorité polyvalente qu'on a voulu imposer à travers la loi sur l'architecture, pour définir les normes d'une politique architecturale, sont à mon avis très préjudiciables, non seulement à l'humain mais à l'architecture.

E.B. — La contrainte peut parfois être source d'architecture, mais une architecture s'exprime plus aisément dans un climat de confiance. D'ailleurs, tous ceux qui avaient vraiment « quelque chose à dire », se sont exprimés à l'étranger ! Nous-mêmes avons fait une réalisation à l'étranger, suite à un concours entre architectes français au Gabon¹. Il n'y avait pas de contrainte administrative. Le maître d'ouvrage avait fixé un programme préparé par un architecte. Il s'est comporté en partie en mécène. On a même pu obtenir du maître d'ouvrage, le couronnement de notre édifice par une œuvre d'art, chose difficile en France, encore que dans une opération purement privée parisienne, nous avons obtenu du maître d'ouvrage qu'il finance sur son propre bénéfice, une sculpture de marbre (qui a été taillée en Italie par des artistes français)².

A. P. — Où en sommes-nous aujourd'hui ?

E.B. — Nous sommes heureusement nombreux à pouvoir introduire les autres arts à l'intérieur d'un ouvrage architectural, mais il faut bien dire que, trop souvent, les architectes n'ont pas le pouvoir du choix. Le promoteur, public ou privé, exige l'application stricte des prix.

A.P. — En résumé, nous sommes aujourd'hui devant cette situation : la technologie utilise souvent des matériaux « douteux », l'économie impose des prix plafonds qui sclérosent l'inspiration artistique ; les élus ne veulent pas prendre de position... une période de basses eaux architecturales en quelque sorte !

Un phénomène de rejet

E.B. — Nous en sommes à un clivage. Tout ce que nous avons fait depuis 30 ans est rejeté en bloc par des fractions d'intellectuels, d'administrateurs, de hauts fonctionnaires qui veulent faire table rase sur l'architecture horizontalisée et veulent retrouver le passé par un retour à l'architecture verticale. Comme si l'architecture s'analysait d'une façon aussi primaire en horizontal et vertical !

O.P.L. — Nous sommes en effet à un palier. Le climat de doute a permis une réflexion, une approche nouvelle qui dégagera peut-être une architecture qui ne sera pas seulement passéiste. Les architectes sont conscients de leur rôle social, des besoins qu'ils essaient de mieux comprendre. En réalité, il faudrait à mon avis que l'on s'oriente vers une renaissance de l'architecture du style XVIe, et non pas à un retour au style du XIXe siècle. Il est évident pour moi, que cette renaissance va consister à copier le passé, c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir d'architecture sans culture. Lorsqu'on aura un peu oublié le doute, et mis de côté le pastiche, il en sortira sûrement quelque chose d'intéressant... mais ça peut durer cinq ou dix ans ! A.P. — On peut constater que les deux tiers de l'Europe moderne sont bâtis dans un « non-style ».

E.B. — C'est la raison de la grande recherche aujourd'hui.

On veut rejeter la ville

A.P. — Où en sommes-nous aujourd'hui ?

E.B. — Certains veulent rejeter par exemple la notion de « ville », alors que c'est une cellule extrêmement latine. Nous ne pouvons guère échapper, nous Français, à la notion urbaine. Une vue simpliste a laissé croire que la ville était à condamner, qu'il fallait créer des nouveaux « villages »... c'est une absurdité. La dispersion en matière d'urbanisme, des équipements nécessaires, l'isolement des maisons individuelles dans ces nouveaux villages, le manque de transports, d'animation, d'espace culturel, suffiraient à rejeter ces projets. Il faut avoir une tête d'irresponsable pour y croire. Cette démagogie on la retrouve actuellement, dans la conception de ce qu'on appelle les P.O.S. (plans d'occupation des sols). Chaque municipalité a un désir de réduire la densité de toutes les zones urbaines et extra-urbaines, de façon à satisfaire soi-disant les électeurs. Je vous donnerai un exemple précis : en gros, le P.O.S. de Paris a toujours évolué entre 2,5 et 3, et vous retrouvez dans les départements de la Couronne, aux portes même de Paris, les P.O.S. de 0,40, dans des secteurs où il y a tout l'équipement nécessaire ! C'est un gaspillage insensé, et pour les habitants, la solitude mortelle. Architecture et urbanisme sont inséparables. L'un est le résultat de l'autre. L'erreur des trente dernières années est une crise de narcissisme ; chacun s'est miré dans son propre objet architectural. Il y a eu des excès certes, mais qui ne justifient pas de rejeter en bloc tout ce qui s'est fait !

A.P. — Je voudrais aborder le problème de la loi sur l'architecture et ses applications. Puisque les architectes vont à tous les niveaux de consultation, être à la disposition du public. On peut espérer que leur présence va inspirer un urbanisme, une architecture, une communication, une information.

On peut espérer que la démagogie des villes champignons va disparaître, et que va naître un style architectural.

O.P.L. — Il ne faut pas se faire d'illusions, il faut dix ans pour inspirer une nouvelle mentalité politique de bâtisseur. Il a fallu 37 ans pour obtenir la loi sur l'architecture. Quand bien même on mettrait 10 ans pour arriver par la présence des architectes, à voir s'épanouir une architecture, ce serait normal.

A.P. — Les architectes croient-ils à l'avenir ?

E.B. — Les jeunes architectes se posent probablement les mêmes questions que nous pour des raisons « écologiques », soit parce qu'ils ont subi l'influence des théories sur le « rejet de la ville ». On risque en effet de tomber d'un excès dans l'autre. On a édifié des mégalo-polis qui maintenant se trouvent dans des situations de rupture. L'exemple type est Mexico, qui avec 14 millions d'habitants, a une moyenne de 5 heures de transport par jour par habitant. La nécessité d'économiser l'énergie va remettre les choses en place. L'étalement des villes, cette démagogie à l'américaine, n'est concevable que dans une situation d'excès de pétrole.

Qu'apprend-on aux jeunes architectes ?

O.P.L. — On leur apprend relativement plus d'urbanisme qu'autrefois, c'est une bonne chose, des questions sociologiques, et on leur réapprend beaucoup de modération. On n'avait pas tellement tenu compte de la culture du passé, au nom d'une rigueur excessive. Maintenant on revient à des recherches plus souples, plus baroques. On a envie de découper les espaces plutôt que de les traiter avec une grande ambition qui correspondait à une époque de grandeur.

A.P. — Ne peut-on redouter une sorte de fonctionnarisme de l'architecture ?

O.P.L. — Le danger du système, c'est l'architecture officielle ; la mise en place dans tous les départements d'une architecture anti-crétion, anti-renouveau, avec dans l'administration des « modèles » d'architecture officielle. C'est très généreux de vouloir communiquer l'idée de l'architecture à tous, mais en même temps, on va la répandre à travers un certain nombre d'architectes qui ne seront pas des praticiens et risquent d'imposer un système officiel qui deviendra répétitif. A.P. — Qu'est-ce qu'un architecte qui n'a pas construit ?

O.P.L. — La plupart des architectes ont la quarantaine en général, ils sont amenés à donner des avis et des conseils (qui sont d'ailleurs beaucoup plus que des conseils, car dans la mesure où ils émettent des avis défavorables, l'affaire ne sortira pas, par conséquent il faut finir par se plier à leurs désirs), et la plupart n'ont pas ou peu construit. Ils parlent un langage d'architecte sans avoir fait d'architecture. Car la formation scolaire de l'école des Beaux-Arts, ou l'école d'architecture, ne remplacera jamais la pratique d'un métier, même s'il s'agit d'un métier d'art.

E.B. — Les titulaires du diplôme ne sont pas réellement des architectes au sens vrai du terme, c'est-à-dire capables d'assumer une mission totale de maître d'œuvre.

Architecte : celui qui commande

Il ne faut pas oublier l'étymologie du mot architecte du verbe arkig : commander, et du mot tecton : ouvrier. Il est évident que l'architecte que l'on va retrouver au niveau d'un conseil, à des niveaux administratifs, mais qui n'aura jamais commandé sur les chantiers, ne peut apporter des conseils valables.

A. P. — Il ne faut pas que la loi sur l'architecture soit une simple occasion de placer quelques milliers d'architectes qui arrivent sur le marché en quantité supérieure à ce que la commande privée peut absorber.

O.P.L. — Mais il faut savoir que la présence d'architectes est partout nécessaire au stade de la conception.

A.P. — Au moment où vous triomphez, la commande disparaît. C'est paradoxal...

O.P.L. — Dans notre pays on fait tout depuis un certain nombre d'années pour paralyser le bâtiment, considérant qu'il est une source d'inflation ! Résultat, il y a une crise très grande, un chômage considérable, et qui touche tous les domaines, prêts, réglementation, rejet du passé. Le doute que nous avons sur la construction des villes, la mentalité anti-construction qui s'est répandue, rendent très difficile de construire. On n'y croit plus, on a découragé toutes les bonnes volontés. En vérité, ça n'a jamais été aussi difficile de construire ! Il est évident que la loi sur l'architecture est arrivée trop tard, mais mieux vaut tard que jamais.

Une mission complète

Je crois que dans la mesure où nous pourrions, comme le veut cette loi sur l'architecture, mettre en situation des architectes complets et non des agents d'engineering auxquels on donne un petit morceau à réaliser par ci par là, dans la mesure où nous pourrions aller jusqu'au bout de cette loi sur l'architecture, faire en sorte comme dans la plupart des pays étrangers, que l'architecte puisse avoir une mission complète, totale, assistée de tous les partenaires, et suivre son œuvre de A jusqu'à Z, alors

la loi sur l'architecture jouera son vrai rôle. Ce que nous demandons maintenant, c'est que les architectes puissent assumer des missions complètes.

A.P. — Le système du concours vous paraît-il normal ?

O.P.L. — Il y a deux réponses : les concours ruinent les agences d'architectes, en contrepartie, ils les enrichissent intellectuellement, provoquant une émulation, obligeant à faire des recherches qu'elles ne feraient probablement pas avec la commande directe. Le concours nous amène à faire participer des jeunes architectes au niveau de l'agence, et à nous renouveler nous-mêmes en collaborant avec eux.

Propos recueillis par André PARINAUD

1. Voir [notice 207](#).

2. Voir [notice 263](#).

